

Commune de Saint-André de l'Epine
Réunion du Conseil Municipal
Séance du 3 juillet 2015

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 3 juillet 2015 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de Serge Montaigne, Maire.

Présents : Montaigne Serge, Salagnac Gaéтан, Eudes Alain, Lecornu Loïc, Sauvage Cécile, Lebas Nathalie, Marie Myriam, Gardie Isabelle, Catherine Sandra, Larsonneur Jean-Claude, Martial Nicolas.

Absents : Chopin Jessica (procuration à Martial Nicolas), Lebouteiller Mathilde, Collet Stéphane (procuration à Lecornu Loïc), Rabec David.

Secrétaire de séance : Lecornu Loïc

I. SIGNATURE ET APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DE REUNION

II. ENVOI DES CONVOCATIONS DES REUNIONS DE CONSEIL PAR MAIL

*En conformité avec l'article 2121-10 du code général des collectivités territoriales
Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'envoyer les convocations de réunion par mail sous réserve d'en accuser réception.*

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Il est remis aux conseillers le planning des prochaines réunions 2015.

III. DESIGNATION DES DELEGUES – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

TITULAIRES : CHOPIN Jessica, COLLET Stéphane, LECORNU Loïc

SUPPLEANTS : EUDES Alain, LEBOUTEILLER Mathilde, SALAGNAC Gaéтан

IV. INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Après un compte rendu complet de Madame MARIE en charge du dossier, sur la Convention A.D.S. (Autorisation du Droit des Sols) entre Saint-Lô Agglo et Saint André de l'Epine et après discussion :

- Le conseil municipal décide de confier à l'unanimité à « ST-LO AGGLO » l'instruction des autorisations d'urbanisme sur son territoire.*
- Le conseil municipal accepte à l'unanimité la répartition de la charge financière pour les communes adhérentes dont celle de la commune de Saint-André de l'Epine s'élevant à 1831,98€.*
- Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols de la communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo au profit de la commune de Saint-André de l'Epine.*

V PROGRAMMATION DES COMMISSIONS : Finances, Bâtiments, Voieries, Gestion du personnel

Monsieur le maire demande aux élus délégués de réunir leurs commissions afin de :

- **Finances** : Réaliser une étude de la comptabilité afin de réduire les dépenses budgétaires. La commission devra rendre ses conclusions pour le 31 octobre 2015.
- **Bâtiments** : Procéder à un diagnostic des bâtiments communaux afin d'établir la liste des travaux nécessaires à leurs réhabilitations et à la mise en conformité à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Un devis estimatif devra être fourni ainsi que le détail des aides pouvant être obtenues. Tout ceci pour le 31 octobre 2015.
- **Voirie** : Effectuer un recensement chiffré sur l'état des chemins et des routes communales, afin d'établir un plan quinquennal des travaux. Les communes de l'ancienne intercommunalité souhaitant faire un appel d'offre groupé, ses conclusions devront être rendues pour le 30 septembre 2015.
- **Gestion du personnel** : Faire un point sur la gestion du personnel (congés, promotion...) pour le 31 octobre 2015.

VI SUBVENTION 2015

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2015 :

- | | |
|-------------------------------------|-------|
| - Club de l'amitié | 1350€ |
| - Anciens combattants | 100€ |
| - Associations des parents d'élèves | 300€ |
| - Comité des fêtes | 200€ |

VII DIVERS

- Demande de subvention exceptionnelle de l'accueil de loisirs de l'Elle : cette compétence ne dépend plus de la commune mais de St-Lô Agglo, le conseil refuse à l'unanimité.
- Proposition de la création d'une amicale de pétanque qui nécessiterait l'agrandissement et l'aménagement du terrain de pétanque : la compétence sport relève de St-Lô Agglo qui sera contactée par un élu pour étudier cette requête.
- Remerciement de la famille Surville pour la gerbe offerte lors du décès de Monsieur Roger Surville.
- Lors de la prochaine réunion du conseil municipal, un débat aura lieu sur la création des communes nouvelles.
- Madame Marie rappelle aux conseillers qu'une réunion PLU est prévue le jeudi 9 juillet 2015 à 9h30 avec les personnes publiques.
- Précision apportée par monsieur le maire concernant la suite donnée au courrier envoyé notamment aux élus par monsieur Hubert Lavieille.

- *Monsieur le maire évoque qu'il existe la journée citoyenne dans certains villages, idée qui pourrait être reprise par la commission animation.*
- *Madame Sauvage a assisté à une réunion du SAG à la Meauffe et en fait le compte-rendu.*
- *Madame Marie informe qu'elle s'est rendue à la réunion du tirage des jurés d'assises qui a eu lieu à La Meauffe et donne le nom de l'électeur de la commune retenu.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.